

Réponse du Secours Catholique

12 juillet 2017

Print

Jean RODHAIN, « Réponse du Secours Catholique » *Messages du Secours Catholique*, n° 51, septembre 1955, p. 5.

Réponse du Secours Catholique

A un tel appel, le Conseil d'administration du Secours Catholique, réuni sous la présidence de M. Fr. Charles-Roux, ambassadeur de France, a répondu aussitôt affirmativement.

Fondé à Lourdes même le 8 septembre 1946, à la clôture du Pèlerinage des Prisonniers, le Secours Catholique est toujours resté attaché à Lourdes. Chaque année, grâce à une permission singulière, les pèlerins ont donné des offrandes au Secours Catholique. Mais nous étions inquiets de « recevoir » seulement, car tous les jours, devant la Grotte, nos délégués recueillaient aussi les confidences de pauvres gens sans abri.

C'est pour ceux-là que Son Excellence Mgr Théas lance cet appel.

C'est pour eux que le Secours Catholique veut aller vite.

Son Conseil d'administration a siégé le 6 juillet et a décidé l'achat d'un terrain de 18 hectares providentiellement disponible à proximité de la Grotte.

Dès le 1er août, fête de Saint-Pierre-aux-Liens, en présence de son S. Exc. Mgr Théas, c'est S. Em. le Cardinal Lercaro, Archevêque de Bologne, qui bénissait la première pierre - symbolique - de notre future Cité-Secours Saint-Pierre.

Le terrain est vide. Tout est à faire. Tout est à trouver.

Sans diminuer en rien les activités pour les mal-logés ni la Campagne des « Détresses Silencieuses » nous savons que vous souhaitez tous ce geste de charité rejoignant les admirables réalisations existant à Lourdes pour les malades.

La Cité-Secours de Lourdes s'édifiera par étapes, au fur et à mesure de l'aide : de votre aide à chacun de vous. Nous avons confiance en vous.

Le Secrétaire général : Mgr Jean RODHAIN.